



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le **département de l'Aube** qu'en prévision d'une **permanence consulaire qui sera organisée le mois de mai prochain** et dont la date sera précisée ultérieurement, notre compatriote, **M. Samir BITAM** se chargera de la réception des demandes de passeports biométriques électroniques et des cartes nationales d'identité biométriques électroniques, lors d'une permanence qu'il assurera, dimanche 13 avril 2025, à l'adresse suivante : **SB CONSEILS, 08 Avenue du président Coty, 10600, La Chapelle-Saint-Luc.**

Il est à préciser, à ce propos, que les pièces constitutives des demandes aussi bien des passeports que des cartes nationales d'identité sont :

- L'original de l'acte de naissance 12S ;
- Le formulaire, à télécharger sur le site du consulat, renseigné et signé ;
- Deux (02) photos d'identité récentes, avec fond blanc ;
- Une copie du passeport à renouveler (lorsqu'il s'agit d'un renouvellement).
- Carte d'immatriculation consulaire pour les personnes âgées de 19 ans et plus ;
- Une copie de la carte de séjour en France ou copie de la carte d'identité française ;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de six (06) mois ;
- Copie d'un justificatif d'activité (attestation de travail ou titre de pension ou certificat de scolarité pour l'année scolaire ou académique en cours).

Un autre avis sera publié ultérieurement pour préciser la date de la permanence consulaire et la nature des prestations qui seront assurées à cette occasion.



Metz, le 28/03/2025